

~~~~~

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE HANAU**

~~~~~

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14 juin 2007

Nombre de conseillers : 26 Conseillers présents : 23 titulaires : 20 + 1 pouvoir
suppléants : 3

Secrétaire de séance : Mme L. JOST

Sous la présidence de : M. B. BRUMBTER

PRESENTS : Mmes J. LEONHART (Bischholtz) ; L. JOST (Bosselshausen) ; D. BUCHI, R. HINDERER, MM. P. MICHEL (Bouxwiller); R. DUTT (Buswiller); D. CHOPAT, C. SCHMITTBIEL - suppléant - (Dossenheim/Zinsel); Mme S. REICHERT, MM. H. DANNER, J.M. MATTER - suppléant - (Ingwiller); P. DIETLER (Kirrwiller); M. GANGLOFF (Menchhoffen); G. DELOR (Mulhausen); J.L. BORNI, M. LAMBERT (Neuwiller-lès-Saverne); P. MULLER (Niedersoultzbach); R. MULLER (Obersoultzbach); E. MAHLER (Ringendorf); G. SCHAEFER (Schalkendorf); B. BRUMBTER (Schillersdorf); J.J. RICHERT (Weinbourg) ; J.G. BALTZER - suppléant - (Weiterswiller).

EXCUSES : MM. D. BASTIAN (Dossenheim/Zinsel); J.P. BALTZER (Ingwiller); G. LEONHART, J. REICHERT - pouvoir à M. M. GANGLOFF - (Obermodern-Zutzendorf); R. KISTER (Weiterswiller)

Assistaient également : MM. Jean WESTPHAL, Conseiller Général du Canton de Bouxwiller ; F. KLEIN et F. MEYER, Maison du C.G. 67 de Saverne ; Mme V. BEYER, Secrétaire de la Communauté de Communes

Délibération n° 8 : Décision Modificative n°2 au B.P. 2007

Rapporteur : M. E. MAHLER

Le Budget Primitif 2007 de la Communauté de Communes a été adopté le 29 mars dernier alors que toutes les données permettant une ventilation correcte des crédits, tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement n'étaient pas encore disponibles.

Il convient aujourd'hui, à l'occasion d'une seconde Décision Modificative au B.P. 2007, d'y apporter quelques modifications.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'ADOPTER la Décision Modificative n° 2 au B.P. 2007 suivante :

Article	Fonct°	Libellé	Proposition de D.M.	Article	Fonct°	Libellé	Proposit° de D.M.
			<u>Dépenses</u>				<u>Recettes</u>
<i>BUDGET GENERAL</i>							
INVESTISSEMENT							
Opération °11 : OPAH							
2031	82	Frais d'études	17 000	1641	01	Emprunt	17 000
Opération n°51 : Eclairage public							
2188	81	Autre immobilisation	25 000	1641	01	Emprunt	25 000
			-----				-----
			42 000				42 000

Certifié exécutoire

**Pour extrait conforme,
Le Président**